



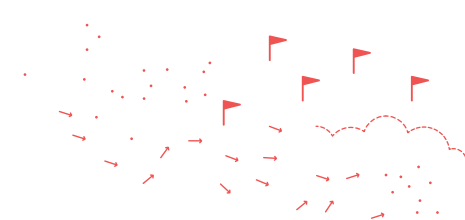
OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES

MASTER 2
DIRECTION
DE PROJETS
CULTURELS

CYCLE DE FORMATION
CONTINUE DES CADRES
CULTURELS ET DES ÉLUS

13^e PROMOTION 2014 - 2015

UNE FORMATION ITINÉRANTE ET TRANSVERSALE AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES



Une formation pionnière

Première formation continue en alternance à s'ouvrir en 1984, le Master 2 *Direction de projets culturels* est une spécialité du Master *Politiques publiques et changement social* de l'Institut d'études politiques de Grenoble. La conception et le montage de la formation sont confiés à l'Observatoire des politiques culturelles, depuis la création de celui-ci, en lien avec la direction pédagogique de l'IEP.

Fort de cette ancienneté, le Master 2 (ancien DESS) a été suivi par plus de 250 professionnels qui illustrent, par l'évolution de leurs responsabilités, l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur parcours.

Un réseau dynamique

Les stagiaires du Master 2 font partie d'un réseau qui réunit plus de 500 professionnels, participant ou ayant participé aux formations longues de l'OPC. L'association Réseau est chargée d'organiser des rencontres entre les anciens stagiaires et la circulation des informations (emplois, annuaire, questions d'actualité...), par le biais d'un site internet dédié.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif général de cette formation est de développer les capacités des participants à conduire un projet ou une politique dans une logique de service public et de développement culturel territorial.

La formation vise à :

- ☒ appréhender les enjeux sociétaux contemporains afin de mieux adapter les projets, ou les politiques, aux territoires et aux populations
- ☒ actualiser les connaissances et anticiper les problématiques de demain et leurs conséquences territoriales
- ☒ développer des connaissances transversales dans une perspective opérationnelle
- ☒ mieux saisir la diversité des territoires, des projets et des politiques culturelles (notamment par le biais des voyages d'étude)
- ☒ favoriser les démarches innovantes afin d'appréhender autrement les financements, la gestion et l'évaluation

- ☒ construire ses propres outils d'analyse et d'action
- ☒ enrichir et approfondir ses capacités de management, de gestion et d'organisation, notamment par la mise en œuvre d'un travail d'analyse d'une structure ou d'un service culturel (rapport d'étude)
- ☒ contribuer à dresser un état des lieux et à envisager des perspectives pour les projets culturels ou les politiques publiques, par le biais d'un mémoire de recherche
- ☒ s'inscrire dans une dynamique européenne et internationale d'échange et de coopération
- ☒ constituer avec la promotion du Master 2 un espace de confrontation d'idées et d'expériences
- ☒ accompagner une démarche d'évolution ou de changement professionnels
- ☒ se connecter à un réseau de professionnels et d'élus en France et à l'étranger

Retrouvez le détail des compétences, qualifications et acquis visés sur www.observatoire-culture.net

MODALITÉS D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Apports théoriques et pratiques

Cours fondamentaux, ateliers participatifs, visites sur le terrain... autour des thématiques suivantes :

- ☒ Enjeux contemporains du développement culturel des territoires
- ☒ Dynamiques artistiques et culturelles territoriales
- ☒ Les politiques de la culture : organisation et stratégies du local à l'international
- ☒ Gestion, administration et évaluation des projets et politiques culturelles

Retrouvez le détail des thématiques sur www.observatoire-culture.net

Voyages d'étude

En dehors des sessions à Grenoble, des voyages d'étude sont organisés à Paris, en région, en Europe et à l'international, donnant lieu à des rencontres, des visites, des ateliers pratiques...

- ☒ France : Grenoble, Lyon, Paris et en région (notamment Nantes, Marseille, Lille)
- ☒ Europe : Bruxelles
- ☒ International : dans une autre capitale culturelle européenne ou internationale. Les précédentes promotions sont parties à Berlin, Helsinki, Cracovie, Montréal, Istanbul...

Travaux d'étude et de recherche (TER)

- ☒ Le rapport d'étude (en 1^{ère} année) : rédaction et soutenance d'un rapport d'étude sur un projet ou une structure artistique et culturelle publique ou privée
- ☒ Le mémoire de recherche (en 2^{ème} année) : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur un sujet au choix et encadré par un universitaire et un tuteur professionnel

MODALITÉS ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT

Nombre de stagiaires par promotion

25 maximum

Organisation des sessions

Douze semaines de formation réparties sur 2 ans (soit 420 heures de formation), à raison d'une semaine tous les 2 mois.

Les sessions prennent la forme d'interventions, d'ateliers, de visites sur le terrain, de rencontres avec des professionnels de la culture, des artistes, des hauts fonctionnaires territoriaux et de l'État, des élus, des chercheurs, des universitaires... en France et à l'étranger. Elles sont encadrées et animées par l'équipe pédagogique de l'OPC.

Une grande diversité d'intervenants

Plus de 120 intervenants participent au Master 2. Sont particulièrement sollicités : les personnalités les plus significatives de l'Université et de la recherche, de la sphère politique, du monde de l'art et de la culture, de l'administration publique, en France, en Europe et en Amérique du Nord et du Sud.

Retrouvez la liste des intervenants sur www.observatoire-culture.net

Participation active des stagiaires

Le principe pédagogique repose sur la participation active de chacun. Des ateliers participatifs sont organisés pour exploiter la richesse et la diversité du groupe et favoriser le partage des ressources. Des temps forts sont réservés à la rencontre avec les participants des différentes formations de l'OPC, notamment avec les professionnels étrangers accueillis dans le cadre du stage *Courants du Monde*. Les échanges sur les contenus des sessions permettent de faire des choix ou des ajustements sur les interventions à venir. Enfin, le stagiaire est impliqué dans des travaux personnels d'étude et de recherche (TER) : il doit conduire une étude de cas de gestion/administration et un mémoire de recherche appliquée

Outils à disposition

Un site internet dédié aux stagiaires est régulièrement alimenté en amont de chaque session : dossier documentaire, bibliographie, contact des intervenants... Cet outil permet aussi aux participants de communiquer entre eux, de s'échanger des informations, des liens, photos, vidéos etc. De plus, le centre de documentation de l'OPC est à la disposition des stagiaires tout au long de leur formation.

PUBLIC DE LA FORMATION

Responsables culturels et élus, français ou étrangers

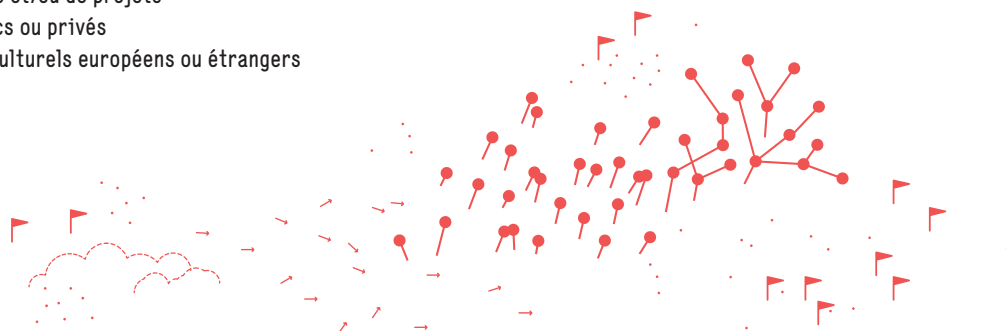
La formation s'adresse aux :

- ☒ élus locaux ou personnes ayant auparavant exercé un mandat d'élu (des places sont réservées à leur intention)
- ☒ responsables des services culturels de l'État, des communes, Départements, Régions, établissements de coopération intercommunale et des équipements qui leur sont rattachés
- ☒ responsables d'équipements et/ou de projets artistiques et culturels publics ou privés
- ☒ opérateurs artistiques ou culturels européens ou étrangers

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

La présence à l'ensemble des sessions est obligatoire pour la validation du diplôme.

Les stagiaires sont évalués principalement à partir des deux travaux d'étude et de recherche : rapport d'étude et mémoire. La progression en anglais des politiques culturelles et la participation orale font également l'objet de notation.



calendrier des sessions 2014

- Session 1** 27 — 31 janvier
- Session 2** 17 — 21 mars
- Session 3** 19 — 23 mai
- Session 4** 30 juin — 04 juillet
- Session 5** 06 — 10 octobre
- Session 6** 01 — 05 décembre

calendrier des sessions 2015

- Session 7** 26 — 30 janvier
- Session 8** 23 — 27 mars
- Session 9** 18 — 22 mai
- Session 10** 29 juin — 03 juillet
- Session 11** 05 — 09 octobre
- Session 12** 07 — 11 décembre

Informations non contractuelles données à titre indicatif.

Questions pratiques

Pré-requis

Maîtrise d'enseignement supérieur ou première année de Master ou diplôme équivalent. Pour les candidats n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une solide expérience professionnelle, une dérogation pourra être accordée par l'Université selon les modalités de la validation des acquis professionnels. Tout candidat doit disposer d'un accord de principe de son employeur pour sa participation à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Mode de recrutement

Sélection sur dossier écrit et auditions.

- ☒ **Avant le 16 septembre 2013**, délai de rigueur, le dossier de candidature doit être retourné à : Observatoire des politiques culturelles, 1 rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble
- ☒ Les auditions des candidats présélectionnés se dérouleront les **15, 16 et 17 octobre 2013** à l'Observatoire

Coût de la formation

- ☒ **Frais pédagogiques** : 5 900 € pour le cycle complet
- ☒ **Frais d'inscription universitaire** : environ 600 € pour les deux années universitaires
- ☒ **Frais de traitement du dossier par l'OPC** : 90 €

NB : les frais pédagogiques ne comprennent pas les dépenses liées aux déplacements et à l'hébergement. Cependant, le trajet aller-retour dans une capitale culturelle européenne ou internationale est pris en charge par l'OPC, à l'exception de la session à Bruxelles.

Direction et administration de la formation

Directeur de la spécialité *Direction de projets culturels* de l'IEP : Philippe Teillet, maître de conférences, IEP Grenoble
Directeur de la formation : Jean-Pascal Quiles, directeur adjoint, OPC
Organisation de la formation : Alice-Anne Jeandel, chargée de mission formations, OPC
Suivi administratif : Samia Hamouda, secrétaire, OPC

Dossier de candidature et informations complètes

sur le Master disponibles en ligne :

www.observatoire-culture.net

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expérience significative des politiques territoriales en Europe comme en région. L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil général de l'Isère et de la Ville de Grenoble.

**OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES**
DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

Observatoire des politiques culturelles
1 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble
tél. + 33 (0)4 76 44 33 26
fax + 33 (0)4 76 44 95 00
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net

